



Ecole Elémentaire Maurice Ravel

6 rue Paul Langevin

95120 Ermont

☎ 01 34 14 66 77

✉ 0951298v@ac-versailles.fr

💻 <http://blog.ac-versailles.fr/ecolessravel>

Compte-rendu du Conseil d'école

Mardi 10 novembre 2020 en visio-conférence

Présents : Municipalité : Mme Saïdi, Mme Dahmani / Parents : Mme Ripoche, Mme Quintard / Enseignants : Mme Lebreton, Mme Paillier, Mme Cavaggion, Mme Danquigny, Mme Deshoulières, Mme Muchert, Mme Lamome, Mme Serrière, M. Noirot, M. Claudé

Début : 18h

Structure de l'école pour l'année scolaire 2020-2021

CP Mme Lebreton	25
CP Mme Paillier	24
CE1 Mme Cavaggion	26
CE1 Mme Danquigny	26
CE2 Mme Deshoulières	23

CE2/CM1 Mme Lamome	24
CE2/CM1 Mme Muchert	24
CM1/CM2 M. Claudé et M. Noirot	24
CM2 Mme Serrière	29
Total	225

L'ouverture de la 9^{ème} classe a permis d'alléger les classes. Les prévisions pour l'année scolaire 2020-2021 sont de 234 élèves (au 13/11/20).

Bilan de la rentrée

Une rentrée compliquée (mise en place du protocole sanitaire, ouverture de classe une semaine après la rentrée, nécessité de déménager la bibliothèque en urgence, travaux importants durant l'été) mais qui s'est bien déroulée. M. Claudé remercie la FCPE et l'ensemble des parents pour leur aide et leur compréhension face à ces difficultés, ainsi que les services municipaux qui ont été présents et réactifs.

Les parents signalent qu'il est très pratique et rassurant d'afficher les répartitions des classes plusieurs jours avant la rentrée.

Validation du règlement intérieur

Après une correction le règlement intérieur est validé. Il sera distribué dans les cahiers de liaison.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

La participation aux élections des représentants des parents d'élèves a été de 46,92%. Une bonne participation.

Délégués des élèves

Les élèves ont voté pour élire 2 délégués par classe (1 fille 1 garçon). Au sein de chaque classe, les candidats ont fait une campagne électorale (affiche, discours) puis les élèves ont voté en utilisant l'urne et les isoloirs mis à disposition par la municipalité (merci à eux). M. Claudé prévoit de faire une réunion avec l'ensemble des délégués au moins une fois par période. Une première réunion a eu lieu le vendredi 16 octobre et a permis d'expliquer aux délégués ce qui est attendu d'eux. Ces réunions sont pour l'instant annulées à cause de la situation sanitaire. Les délégués sont investis et plein d'idées pour améliorer le fonctionnement de l'école. M. Claudé demande s'il sera possible (une fois la situation sanitaire le permettant) de recevoir les délégués à la mairie, qu'ils soient reçus par monsieur le maire. Cela est envisageable.

Un budget leur sera alloué afin qu'ils puissent financer leurs projets. La FCPE propose d'aider le financement de projets.

Les délégués demandent à la mairie s'il est possible :

- De mettre des tables de 8 dans le réfectoire

- De mettre des balançoires.
- Mettre des sèche-mains automatique (par air)
- D'avoir plusieurs choix à la cantine.

Rentrée de novembre : Point sur la pandémie + Vigipirate

Le renforcement du protocole sanitaire a été mis en place pour le retour à l'école du lundi 2 novembre : un accueil décalé (au niveau du portail de l'école et de celui du centre de loisirs), un sens de circulation, des récréations décalées (chaque classe ayant sa zone de cour) ont été organisés afin d'éviter les attroupements devant l'école et les brassages entre élèves.

Les élèves ont tous leur masque et respectent bien les consignes et le port du masque. Lorsqu'un élève a oublié son masque l'école peut en fournir un pour dépanner.

Suite à l'élévation du plan Vigipirate, l'école ferme toutes les portes à clé ce qui pose problème pour accueillir des retardataires ou les enfants ayant des rendez-vous en cours de journée. Après une première période où il n'était pas possible de venir chercher ou déposer son enfant en cours de demi-journée, il est désormais possible de le faire au moment des récréations.

Les sorties sont toutes annulées. Il est possible de se rendre au gymnase qui est attenant à l'école. Le préfet a autorisé la reprise de la piscine sous la responsabilité des directeurs. Après discussion l'équipe enseignante a décidé de ne pas retourner à la piscine pour les 2 séances restantes.

La venue du photographe pour les photos individuelles est décalée à une date ultérieure.

M. Claudé remercie la FCPE et l'ensemble des familles pour leur compréhension et leur aide.

Coopérative de l'école, des classes (au 10/11/20)

Le solde de la coopérative générale de l'école est de 8.565€42, dont 2.425€20 de participation des familles pour la coopérative des classes.

Merci aux familles pour cette générosité.

Projets pédagogiques, sorties

Les grands projets de l'ensemble de l'école pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Ecole & Cinéma
- Vendée Globe
- Séances de spectacles vivants au théâtre
- Mini-basket
- Intervenant Volley
- Correspondance scolaire
- Concours d'écriture
- Mise en place du blog de l'école

Plusieurs de ces projets sont mis en attente suite à la situation sanitaire et au renforcement de Vigipirate.

Environ la moitié des familles ont communiqué leurs adresses mails à l'école, l'école devra donc continuer à distribuer les documents dans le cahier de liaison.

Bilan travaux de l'été 2020

Bilan très positif concernant les travaux estivaux. Les services municipaux répondent rapidement aux sollicitations afin de faire les ajustements nécessaires. Il reste encore beaucoup pour réinstaller la bibliothèque. La rénovation de la cuisine et de la bibliothèque est envisagée.

Mise en place du conseil des conseils d'école

La municipalité a mis en place le conseil des parents le 25 septembre 2020. Une première rencontre est prévue le 27 novembre. La municipalité prévoit de travailler sur un changement de la carte scolaire.

Les parents apprécient la modification de la procédure de réservation.

Restauration scolaire : effectif important et temps de repas réduit

Certains dysfonctionnements ont eu lieu suite à des retards de livraisons. La situation a été corrigée par la municipalité. Le nouveau protocole sanitaire a complexifié la reprise après les vacances de la Toussaint. Il était

difficile pour la mairie de pouvoir anticiper le nombre d'enfants mangeant à la restauration suite au confinement. La distanciation et le non brassage des élèves dans le réfectoire rallongent le temps de repas et certains élèves ont très peu de temps pour manger.

La FCPE comprends ces contraintes d'organisation mais demande que cela ne découle pas sur des pressions ou reproches de l'encadrement sur les enfants. Un bilan sera nécessaire lorsque le protocole sanitaire sera allégé ou supprimé.

- Ne pas mettre la pression sur les enfants

Fin du conseil d'école : 18 h 54